

L'ABELLE.

IMPRIMERIE ET PUBLICATION PAR JEROME BAYON, DEKAUF & CO. NOUVELLE-ORLEANS. (MATH.) 15 JANVIER 1851.

LEGBLATURE ETAT.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS. Sommaire de la séance du Jeudi 13 Janvier 1851.

Le chambre se réunit conformément à l'ajournement.

Un bill de M. Motere, intitulé "Acte pour encourager l'Instruction des Orphelins," est référé à un comité d'éducation.

La résolution suivante proposée par M. Claiborne, est adoptée: "Résolu que cette partie du message du gouverneur qui a rapport sur les écoles publiques et un système paroissial, est référée au comité d'éducation."

Les deux bills suivants proposés par M. Duron sont référés au comité judiciaire: "Acte relatif aux poursuites au criminel contre les esclaves," et "Acte pour amender l'art. 18 du Code de Pratique."

M. Porter, rapporteur du comité judiciaire, présente un bill intitulé "Acte pour autoriser les juges de District à tenir des cours spéciales pour juger les personnes accusées de crimes pour lesquels le cautionnement est inadmissible." Ce bill est lu pour la première, seconde et troisième fois, la chambre s'étant dispensée de ses règles, et est adopté.

M. Osiemié donne avis qu'il introduira un bill intitulé "Acte pour amender le Code Noir." La résolution suivante présentée par M. Faillio est adoptée: "Résolu que cette partie du message du gouverneur qui a trait à la nécessité d'introduire dans cet état le système pénitentiaire, est référée à un comité."

La résolution suivante, de M. Nicolas, est présentée: "Résolu que cette partie du message du gouverneur qui a rapport à l'insurrection des esclaves dans cet état, soit référée à un comité spécial de 5 membres, avec instruction de faire son rapport le plus tôt possible."

ORDRE DU JOUR. La résolution suivante offert par M. Connell est prise en considération et rejetée, après avoir subi divers amendements: "Résolu qu'un comité réuni de membres du sénat et de membres de la chambre soit nommé, à l'effet de lever des appartements convenables pour y tenir les séances de l'Assemblée Générale; et qu'il soit requis de faire son rapport le plus tôt possible." 14 jan. 22 noon.

La chambre discute et adopte la résolution suivante: "Résolu que le comité nommé pour inspecter la prison d'état, soit requis de faire connaître les noms de tous les criminels, la paraison dans laquelle ils ont été condamnés, quels crimes ils ont commis, leur âge, le lieu de leur naissance, et quelles étaient leurs occupations avant leur condamnation."

La chambre s'ajourne ensuite au lendemain à 10 heures.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 15 Janvier. Nous donnons aujourd'hui la continuation des nouvelles d'Europe, reçues à New-York par les derniers arrivages; leur importance est telle, que nous croyons inutile de nous livrer à une sèche rédaction pour la faire ressortir.

Nous remarquons avec plaisir le paragraphe suivant: "Par une ordonnance du roi, une commission a été nommée pour régler les réclamations des Etats-Unis sur le gouvernement français, affaire dont le ministre américain demande depuis si long temps l'accommodement. La même commission examinera aussi les contre-reclamations sur l'Amérique, et établira les bases d'un arrangement définitif, juste et équitable. Les membres de cette commission sont M. le vicomte Lalac, président; MM. George W. Lafayette, Beaulieu et Desobry, de la chambre des députés; M. Andrieux, président de la cour des Comptes; et M. Pichon, conseiller d'Etat."

Ainsi donc la nouvelle de la nomination de M. George W. Lafayette à l'ambassade des Etats-Unis, annoncée par quelques journaux, paraît être sans fondement. On a pu voir dans la partie anglaise de notre feuille d'hier, que c'est M. le général Serrier qui a été nommé à cette place; on écrit du Havre, au dernier de cette ville, que ce général devait s'embarquer le 10 décembre, pour le lieu de sa destination, sur le navire neuf Louis-Philippe 1er. Il est accompagné de M. Lestayrie, capitaine de la marine.

EXTÉRIEUR. ANGLETERRE. LONDRES, 17 novembre. Une autre conférence s'est tenue samedi soir, entre les ministres de S. M. et les ambassadeurs étrangers, à l'occasion du retour inopiné des deux commissaires Cartwright et Bresson, partis dernièrement d'ici pour les Pays-Bas. Les ministres qui ont assisté à cette conférence sont MM. le prince Talleyrand, le prince d'Esthazy, le comte Matuschewitz, le baron d'Olou, le baron Falk, le duc de Wellington et le comte d'Aberdeen. La conférence a duré jusqu'à près de 2 heures du matin. On ne s'attendait pas du tout au retour de MM. Bresson et Cartwright, ces messieurs ayant voyagé avec la plus grande diligence et ayant trouvé de suite un passage.

LONDRES, 26 novembre. Voici l'âge de quelques uns des nouveaux ministres: le comte Grey a 66 ans; lord Holland en a 57; lord Lansdowne 50; lord Melbourne 49; lord Goderich 48; lord Althorp 48; lord Derby 38; lord Palmerston 46; et le duc de Richmond 39.

SUISSE. GENÈVE, 4 novembre. Une assemblée populaire de 12 à 1500 individus s'est réunie à Weinfelden le 22 octobre, pour délibérer sur une pétition relative à la révision de la constitution de canton de Thurgovie. Cette pétition, revêtue de 516 signatures, a été renvoyée le 23 à M. le landammann Morel, par quatre députés désignés à cet effet par ladite assemblée.

Des conférences ont eu lieu sur plusieurs points du canton de Solothurn, sur les réformes constitutionnelles; un grand nombre de citoyens Bâlois ont été réunis sous les bannières de Bubendorf et y ont voté une adresse dans ce but, qui doit être rédigée dans un ou deux jours par ceux de Urseren et de Leuzringen.

Le grand conseil du canton de Saint-Gall est convoqué extraordinairement pour le 8 novembre. Un certain nombre de députés ont répondu à la convocation, mais un grand nombre de députés ont refusé de se rendre à la séance. Il faut entendre qu'on a au moins point montré aucune disposition à se rendre à la séance, et que les députés qui ont répondu ont été assaillis de questions relatives à la constitution.

Suivant l'Indicateur public de Glaris, du 21 octobre, le gouvernement de ce canton a répondu à la fameuse circulaire de M. de Falla, en déclarant que son sens n'est pas fait opposé à celui des autres cantons de ce document. Il faut entendre qu'on a au moins point montré aucune disposition à se rendre à la séance, et que les députés qui ont répondu ont été assaillis de questions relatives à la constitution.

FRANCE. PARIS, 14 novembre. D'après une lettre d'Alger, datée du 6 du courant, il paraît que le cabinet de Londres a l'intention d'envoyer des troupes à Tripoli, pour occuper cette ville. Cette nouvelle a été démentie par le journal de ce jour.

que c'est à cette occasion que le conseil anglais a été inséré en public. On annonce que cet agent, et quelques uns de ses collègues des autres nations, se préparent à acheter des propriétés considérables.

— Des troubles sérieux ont éclaté le 7 à Sommières, dans le département du Gard. Les troubles ont été au début un débordement de la foule. Un soldat a été blessé, et un citoyen tué. Deux compagnies d'infanterie et une de cavalerie légère se sont rendues sur le lieu de la scène, par ordre du général Solignac. Ces troupes ont réprimé la rébellion, mais des personnes prudentes ont manifesté la crainte de voir bientôt des événements plus sérieux. Un renfort de 200 hommes a été envoyé à Sommières.

— Le discours ambigu du roi d'Angleterre a produit son effet, dans la capitale plus d'incrédulité que de confiance. Des troubles sérieux ont éclaté à Londres. Cette capitale d'un pays observé sous le vieux joug d'une aristocratie intolérable, et sous l'oppression d'odieuses privilèges, aura son 30 juillet, car ce jour-là fera le tour du monde, en commençant par les nations les plus civilisées.

Cette allocation maladroite de la couronne, dans le mois de novembre, a été perçue par l'opinion publique de l'Angleterre. Alors il n'existait pas encore de troubles à Londres; mais il était facile de prévoir que des menaces, que des paroles peu sincères, de quelque haut qu'elles parussent, ne feraient que hâter l'explosion populaire d'une nation qui, depuis tant de siècles, a acquis quel que droit à posséder un gouvernement plus communicatif et plus sincère.

Mais quelle sera l'impression, au plutôt quelle a été de l'impression causée à Paris par les nouvelles de Londres? La crainte de nos rentes, les nouvelles de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre, dans l'esprit des fessures d'affaires! Et à quel propos? Parce que l'Angleterre se trouve être, par sa position intérieure, dans l'impossibilité de faire la guerre! La raison trouverait plutôt dans cette circonstance un motif de sécurité, un gage de paix entre le peuple anglais et le gouvernement populaire de la France. Mais la peur raisonne pas: elle ne sait que s'élever.

— Les lettres des Etats sardes annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

so que la promesse. Au moment où M. Huet sortait, un individu s'est précipité sur lui, et l'a saisi par le cou. On a vu un individu s'élever, et s'écrier: "C'est là que se trouve le véritable roi d'Angleterre!"

— Les troubles sérieux ont éclaté le 7 à Sommières, dans le département du Gard. Les troubles ont été au début un débordement de la foule. Un soldat a été blessé, et un citoyen tué. Deux compagnies d'infanterie et une de cavalerie légère se sont rendues sur le lieu de la scène, par ordre du général Solignac. Ces troupes ont réprimé la rébellion, mais des personnes prudentes ont manifesté la crainte de voir bientôt des événements plus sérieux. Un renfort de 200 hommes a été envoyé à Sommières.

— Le discours ambigu du roi d'Angleterre a produit son effet, dans la capitale plus d'incrédulité que de confiance. Des troubles sérieux ont éclaté à Londres. Cette capitale d'un pays observé sous le vieux joug d'une aristocratie intolérable, et sous l'oppression d'odieuses privilèges, aura son 30 juillet, car ce jour-là fera le tour du monde, en commençant par les nations les plus civilisées.

Cette allocation maladroite de la couronne, dans le mois de novembre, a été perçue par l'opinion publique de l'Angleterre. Alors il n'existait pas encore de troubles à Londres; mais il était facile de prévoir que des menaces, que des paroles peu sincères, de quelque haut qu'elles parussent, ne feraient que hâter l'explosion populaire d'une nation qui, depuis tant de siècles, a acquis quel que droit à posséder un gouvernement plus communicatif et plus sincère.

Mais quelle sera l'impression, au plutôt quelle a été de l'impression causée à Paris par les nouvelles de Londres? La crainte de nos rentes, les nouvelles de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre, dans l'esprit des fessures d'affaires! Et à quel propos? Parce que l'Angleterre se trouve être, par sa position intérieure, dans l'impossibilité de faire la guerre! La raison trouverait plutôt dans cette circonstance un motif de sécurité, un gage de paix entre le peuple anglais et le gouvernement populaire de la France. Mais la peur raisonne pas: elle ne sait que s'élever.

— Les lettres des Etats sardes annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles-Félix met son armée sur le pied de guerre, que des commissions militaires ont été nommées pour les procès politiques, sans doute en vertu de l'édit qui défend de punir les crimes de la troupe, et qui en fait toutes les universités du pays, et que le roi a écrit à tous les généraux de la France, de lui adresser des lettres de félicitation, et qu'il s'agit de la paix.

— Les lettres de Venise annoncent que le roi Charles